

D'une transmigration des Canadiens en Louisiane vers 1760 Notes autour d'un document

Lionel Groulx, ptre

Volume 8, Number 1, juin 1954

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301638ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301638ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Groulx, L. (1954). D'une transmigration des Canadiens en Louisiane vers 1760 : notes autour d'un document. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 8(1), 97-118. <https://doi.org/10.7202/301638ar>

D'UNE TRANSMIGRATION DES CANADIENS EN LOUISIANE VERS 1760

(Notes autour d'un document)*

Nous sommes à l'expiration du Régime français en Amérique du Nord. Tous ceux qui connaissent cette période funeste, se rappellent un projet de dernière heure: celui d'une retraite des troupes françaises vers la Louisiane, par la route du Saint-Laurent et des Grands Lacs. Montcalm caressait l'idée. Il s'en était ouvert à Bougainville qui lui-même en avait fait part à Bourlamaque. Montcalm écrivait à ce dernier, le 27 novembre 1758: "Au reste, Bougainville m'a écrit que vous avez goûté toutes mes vues, et notamment *in extremis* ma retraite à la Louisiane, pourvu que le ministre l'ordonne à Vaudreuil, et que celui-ci y travaille d'avance. Canots nécessaires pour seize cents hommes d'élite, huit cents Canadiens avec les vivres en biscuits, lards, farine, quelques marchandises, porcelaine, colliers, quelques caisses de fusils, etc. Je me charge, Belle-Rivière occupée ou non, de vous mener aux Illinois, quand même l'ennemi seroit maître de Québec et Saint-Jean. Quatre jours d'avance me suffisent, et des certificats payables à la Louisiane."¹

Lévis ressaisit quelque chose de ce projet de retraite. A la date de novembre 1759, nous lisons ces lignes dans le *Journal des Campagnes du Chevalier de Lévis en Canada*: "il falloit aviser si, à la dernière extrémité, il ne nous seroit pas possible de passer avec l'élite des troupes en Louisiane"². Au témoignage de l'astronome

* Voir, en cette livraison de la *Revue*, le texte de ce document, à la rubrique: *Documents inédits*.

1. *Lettres de M. de Bourlamaque au Maréchal de Lévis et Lettres du Marquis de Montcalm à Bourlamaque* (Publiées sous la direction de l'abbé H.-R. Casgrain. Québec, 1891), 280.

2. *Journal des campagnes du Chevalier de Lévis en Canada. De 1752 à 1760* (Montréal, 1889), 236.

Jérôme de Lalande, biographe du missionnaire François Picquet, Picquet aurait songé, lui aussi, à fuir en Louisiane, espérant "emmener avec lui dans sa retraite les grenadiers de chaque bataillon, suivant l'avis de M. le Marquis de Lévis, pour sauver ainsi les drapeaux et l'honneur de leur corps..."³

Délégué à Versailles, à l'automne critique de 1758, Bougainville se charge d'aller soumettre le tout aux autorités métropolitaines. Notons toutefois qu'il n'est question, pour le moment, que de la retraite d'une portion de l'armée vers la Louisiane. Tous les détails de ce projet, on peut les lire dans le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* pour 1923—1924, p. 17—18; dans *Lettres et Pièces militaires*, (Collection des Manuscrits du Maréchal de Lévis, Québec, 1893), 88—89. On trouvera aussi, aux Archives d'Ottawa (C 11A, 103—2: 619—635 et C 11A, 103: 565—567), les mémoires de Bougainville en rapport avec cette affaire. Le jeune officier prévoyait même une double retraite et opérée de deux points assez éloignés l'un de l'autre. Il proposait alors aux ministres une diversion par la Virginie et la Caroline, — histoire de surprendre ou de harceler les forces anglo-américaines sur leurs derrières —. En cas d'échec, le délégué de la colonie préconisait, pour l'armée de débarquement, une "retraite à la Mobile et, de là, à la Louisiane"⁴. Quant aux troupes du Canada, les mémoires de Bougainville exposent assez minutieusement selon quelles modalités leur retraite devra s'effectuer. Aussitôt décidée la capitulation du Canada, ou plus exactement "24 heures avant qu'on arbore le pavillon blanc", y précise-t-on, les restes de l'armée auront à se mettre en marche. Par "restes de l'armée", Bougainville entend "l'état-major, les drapeaux, l'élite des débris des troupes de terre et de la marine, les artilleurs et les ingénieurs attachés aux 8 bataillons", puis "quelques Canadiens de l'espèce des voyageurs"⁵. Ordre préalable aura été donné à Vaudreuil de tenir prêts à Montréal, "250 canots bien conditionnés avec tous leurs agrès, des vivres pour 70 jours pour 2,500 hommes en biscuit et

3. André Chagny, *François Picquet, Le Canadien (1708—1781)* (Montréal-Paris-Lyon, 1913), 586—587.

4. AC, C 11A, 103: 567.

5. RAPQ (1923—1924): 18.

lard, certaine quantité de poudre, de porcelaine et de marchandise de traite".⁶

Quelle route choisira-t-on ? La route la plus courte (40 jours) pourrait être celle de l'Ohio. En cas d'une occupation de cette route par les Anglais, deux autres pourraient s'offrir : celle du Saint-Laurent et des lacs et celle de la Grande-Rivière, l'Outaouais, (60 à 70 jours). Bougainville énumère comme suit les avantages de cette retraite : 1o. conserver au roi un bon corps de troupes ; 2o. sauver la Louisiane et la Mobile ; 3o. faire tout le mal possible à la Caroline et à la Virginie, "provinces remplies de nègres dont on pourrait tirer parti" ; 4o. faire honneur à la nation française, renouveler la Retraite des Dix mille, l'un des exploits "qui a le plus immortalisé la Grèce".⁷

Nul besoin de rappeler quel sort l'on fit en France à ces projets. Par une lettre chiffrée du 18 mars 1759, Bougainville en instruit Montcalm : "Retraite à la Louisiane admirée, non acceptée". "Projet contre la Caroline approuvé, non suivi faute d'argent."⁸

On l'aura donc retenu : ces premiers projets de retraite vers la Louisiane ne tendent qu'à sauver les principaux effectifs de l'armée. Les Canadiens de "l'espèce des voyageurs" n'y auraient participé, selon toute apparence, qu'à titre de guides ou de manœuvres pour le transport des vivres et bagages et pour la conduite des canots. A cette évacuation strictement limitée, Montcalm, premier et principal auteur du projet, s'est voulu borner. Dans sa lettre du 17 novembre 1758 à Bourlamaque, le marquis écrit en effet : "Je laisserois ici le reste pour suivre le sort général".⁹

* * *

Pendant ce même temps, un autre projet et d'une toute autre envergure prenait corps. Et n'est-il pas quelque peu étrange, qu'en dépit même de son envergure, ce projet d'une évacuation de toute la population du Saint-Laurent vers la colonie mississippienne soit resté

6. *Ibid.*, 17-18.

7. *Ibid.*, 17, 34, 35.

8. *Lettres de la Cour de Versailles* (Coll. des Manuscrits du Maréchal de Lévis, Québec, 1890), 103-104.

9. *Lettres de M. de Bourlamaque... Ibid.*, 280.

presque ignoré? Je n'en ai trouvé nulle trace dans les Histoires de la Louisiane, du moins parmi celles que j'ai pu consulter jusqu'à date. Rien, par exemple, dans Alcée Fortier, *A History of Louisiana* (4 vol., Goupil & Co., of Paris, Manzi Joyant & Co., Successors, New York, 1904). Rien dans Régine Hubert-Robert, *l'Histoire merveilleuse de la Louisiane française* (New York, 1941), 374 pages. M. Émile Lauvrière, dans *Histoire de la Louisiane française 1673—1939*, (Paris, 1940), 445 pages, fait allusion au projet d'une retraite des troupes du Canada vers la Louisiane, nullement à l'autre projet. Silence assez inexplicable si l'on songe aux bouleversements qu'une telle migration, suivant d'assez près celle des Acadiens du "Dérangement" vers la colonie du sud, y aurait pu occasionner.

Silence aussi peu facile à comprendre de la part des historiens du Canada. Silence complet de Garneau. L'abbé Ferland (*Cours d'Histoire du Canada*, 2e éd. (2 vol., Québec, 1882) a-t-il soupçonné quelque chose de la "transmigration"? A propos de la retraite, telle que projetée par Lévis (II: 606), ce dernier, affirme Ferland, comptait s'échapper "avec un grand nombre de Canadiens". L. Dussieux, *Le Canada sous la Domination française d'après les Archives de la Marine et de la Guerre*, 2e éd. (Paris, 1862), 210-12, fait l'analyse de quatre mémoires remis au ministre de la marine par Bougainville. Aucun de ces quatre mémoires que Dussieux date, au reste, du 29 décembre 1758, ne contient quoi que ce soit du projet de "transmigration" de tous les Canadiens. Mention y est faite tout au plus du projet de retraite des troupes vers la Louisiane. Dans le cas où "le Canada serait perdu, "on concentrera d'abord la défense sur les lacs, on se repliera sur la Louisiane par le Mississipi, et les mille lieues de retraite accomplies, on continuera à se battre dans la Louisiane, en s'appuyant sur le Mexique qui est à l'Espagne... C'est ainsi que l'on parviendra "à conserver un pied dans l'Amérique septentrionale". Dans Benjamin Sulte, *Histoire des Canadiens-Français* (8 vol., Montréal, 1882), VIII: 97, je ne trouve que cette ligne assez fantaisiste: "Lévis, [c'est au moment de la capitulation de Montréal] — conçut l'idée d'opérer sa retraite sur Détroit et de sortir de l'Amérique par la Louisiane." De l'abbé H.-R. Casgrain, dans *Montcalm et Lévis* (2 vol., Québec 1891), II: 35, j'extrais ces trois lignes au sujet des mémoires présentés à Versailles par Bougainville: "Enfin il [Bougainville] suggérait, en prévision de l'abandon

du Canada, un plan de retraite sur la Louisiane, pour conserver un pied à terre en Amérique." En note, Casgrain nous donne, pour référence, la Collection Lévis et pour la date des mémoires de Bougainville, celle du 12 janvier 1759, date qui n'est pas du tout celle du mémoire dont nous parlerons tout à l'heure. Ce mémoire n'apparaît point, au surplus, dans la Collection Lévis. M. Thomas Chapais, s'il a connu ce mémoire, n'en fait aucun état dans *Le Marquis de Montcalm* (Québec, 1911). Le biographe consacre cependant deux pages (478-480) au projet d'une retraite des troupes vers le Mississippi.

Le mémoire sur la Transmigration aurait-il échappé à tous? Francis Parkman pourrait paraître s'appuyer sur ce texte lorsque, dans *Montcalm and Wolfe*, (tome 2, 178-79, sixième édition, Boston, 1885), il note: "Should every effort of resistance fail; and the invaders force their envoy into the heart of Canada, Montcalm proposed the desperate resort of abandoning the valley of the St. Lawrence, descending the Mississippi with his troops *and as many as possible of the inhabitants*, and making a last stand for France among the swamps of Louisiana". J'ai souligné: *and as many as possible of the inhabitants*. Par ce membre de phrase qu'a voulu dire au juste l'historien? On se souvient, en effet, qu'en son projet d'une retraite des troupes vers le Mississippi, Montcalm n'a jamais pensé à une migration considérable des habitants du Canada. Parkman aurait-il ici synthétisé abusivement deux mémoires? Lucien Schöne (*La Politique coloniale sous Louis XV et Louis XVI*, Paris, 1907, 154), qui indique pour sources "Dussieux d'après Dépôt de la Guerre, vol. 3540, pièce 16", puis un mémoire de Bougainville, mais daté du 29 décembre 1758, date à retenir, nous offre quelque chose de plus précis que Parkman: "Déjà à la fin de 1758 quand Bougainville avait apporté un *plan d'évacuation du Canada* (par la vallée du Mississippi en s'appuyant sur le Mexique espagnol) on n'avait prêté à Versailles aucune attention à ce moyen ingénieux de sauver la petite armée de Montcalm et de conserver la Louisiane où les colons Canadiens auraient suivi (les soulignés sont de nous) et sur laquelle les flottes anglaises ne pouvaient avoir aucune action."

* * *

En dépit du silence au moins relatif des historiens, il reste qu'un

projet d'évacuation de toute la population canadienne vers la Louisiane a été bel et bien conçu, rédigé, présenté à Versailles aux approches de 1760. On peut trouver, aux Archives du Canada, Correspondance générale, C 11A, 103: 629-653, un texte de ce projet. Il porte la date du 27 Xbre 1758, avec, au sommet de la 1ère page, l'indication: *2o mémoire*, et la mention: *m'a été remis par M. de Beaucat* [ou Beauval!] De ce mémoire, grâce aux bons offices de M. l'abbé Armand Yon, j'ai pu obtenir des Archives nationales de France, une copie microfilmée de l'original. Le document compte dix pages. Ainsi que l'indique un en-tête, ledit mémoire fait suite à un autre mémoire ou partie de mémoire. L'auteur écrit: "Après avoir exposé Les avantages de La Louisiane et ce que produit Le Canada, je propose la transmigration des habitants du Canada à La Louisiane..." Et notons tout de suite que le projet de transmigration précède lui-même un autre mémoire qui est l'esquisse d'une réforme ou reconstitution de la marine française. Mais de qui est le mémoire de la "transmigration"? L'affirmation de Lucien Schöne, paraît assez nette. Peut-on, en toute certitude, attribuer le document à Louis-Antoine de Bougainville? On connaît ce Bougainville, fort intéressant de sa personne. Avocat, savant, auteur, à vingt-deux ans, d'un ouvrage sur le *Calcul intégral, pour faire suite à l'analyse des infiniments petits du marquis de l'Hôpital*, membre de la Société royale de Londres, le futur marin a d'abord été un militaire; il s'est fait inscrire aux mousquetaires noirs, a fait quelque temps du service au camp de Richemont, parmi les 32 aides de camp de Chevert; il connaît bien les milieux politiques; il a été troisième secrétaire d'ambassade du duc de Mirepoix en Angleterre; il compte à la cour de France "des amis dévoués et influents"¹⁰. Il passera cinq ans au Canada, de 27 à 32 ans. Il y arrive en mai 1756, en qualité de premier aide de camp de Montcalm, en attendant qu'il devienne en 1758 aide maréchal général des logis, puis en 1759 colonel des troupes¹¹. A l'automne de 1758, Vaudreuil et Montcalm

10. RAPQ (1923-1924); 2. — Pierre Margry, *Relations et Mémoires inédits pour servir à l'Histoire de la France des pays d'Outre-mer* (Paris, 1867), 38.

11. A consulter sur Bougainville, *La vie de Bougainville* par Jean Dorsenne (*Vie des hommes illustres*, no 45) 42 éd. (Paris, 1930). — *Bougainville, soldat et marin*, par Maurice Thierry (*La vie des grands découvreurs*) (Paris, 1930). — *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans* par R. de Kérallain (Paris, 1896).

le délèguent à la cour pour y exposer la situation critique de la colonie. Il s'embarque à Québec sur le corsaire *la Victoire*, le 11 novembre 1758 et part le 12, consigne-t-il lui-même dans son *Journal de navigation de Québec en France*, novembre 1758¹². C'est au cours de ce voyage que Bougainville présente à divers personnages de la cour 27 mémoires dont le *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec* pour 1923—1924 nous fournit et la liste et les titres d'après une note du Chevalier de Lévis¹³. Or, arrêtons-nous à cette première constatation: de ces 27 mémoires, aucun qui fasse mention du projet de "transmigration". Le 6o intitulé: "Québec pris, faut-il rendre le Canada? Le Canada perdu, la France peut-elle soutenir la Louisiane?..." et qu'on peut lire en entier dans RAPQ (1923—1924), aux pages 16—18, et de même un second, dans le même *Rapport*, aux pages 31—35, n'ont trait l'un et l'autre qu'à la retraite possible des troupes vers la Louisiane. Relevons, d'autre part, que le mémoire de la "transmigration" ne porte aucune signature; ce qui ne contraint, sans doute, à nulle conclusion, puisque, sur les 16 mémoires publiés dans RAPQ (1923—1924), et attribués à Bougainville, deux seulement portent la signature du délégué de la colonie. En revanche, si 8 portent en marge de l'en-tête, "m'a été remis par M. de Bougainville", le mémoire de la "transmigration," porte plutôt la mention: "m'a été remis par M. de Beaucaut", [ou M. de Beauval?] mention qui revient souvent sur les mémoires de ces années-là. Et voilà qui peut éveiller des doutes sur l'attribution du document de la "transmigration" à Bougainville, lequel se méfie des commis des bureaux, et qui n'a point dû passer par eux. Au temps où de Moras occupait le ministère de la marine, c'est par les mains de Mme Hérault, fille de Moreau de Séchelles, belle-sœur du ministre, (que Bougainville appelle "ma chère maman") qu'il fait

12. RAPQ (1923—1924): 378. Pour le dire en passant, quelle difficulté parfois, en histoire, que de parvenir à fixer une date. Bougainville écrira plus tard, dans ses "Mémoires depuis le 15 novembre 1758", (RAPQ (1923—1924): 389): "Je partis de Québec le 15 9bre 1758..." Le Père Le Jeune, dans son *Dictionnaire général...* I: 221, le fait partir le 2 novembre; Dorsenne (p. 93), le 20 novembre. Il paraît bien que la date du 11 novembre soit la date exacte de l'embarquement, puisque Doreil qui part en même temps sur un autre vaisseau, l'*Outarde*, s'embarque, lui aussi, le 11 novembre 1758 (RAPQ (1944—1945): 166.)

13. RAPQ (1923—1924): 6—7.

passer ses mémoires. Il lui écrit par exemple en 1757, à propos de ses mémoires rédigés pendant l'hiver: "Il y a dedans des vérités que les premiers commis des bureaux n'ont pas laissé parvenir à la connaissance de ceux qui peuvent remédier au mal; ils tirent parti de ce mal qu'il est de leur intérêt de rendre éternel... j'ai pensé seulement que Monsieur de Moras ne serait pas fâché de savoir le vrai de plusieurs choses dont il lui importe d'être instruit." Une autre fois, Bougainville écrit encore à la même: "...le ministre de la marine doit vous avoir obligation d'être instruit par vous de vérités qu'autrement il lui serait difficile de savoir. Il est essentiel que les différents mémoires que je vous adresse lui soient remis directement et que les bureaux n'en aient ni connaissance ni soupçon. Il est de leur intérêt d'étouffer cette timide vérité, et jusqu'à présent ils n'ont que trop réussi."¹⁴ Trouverait-on cependant quelques raisons d'attribuer à Bougainville cette pièce d'archive? Indéniablement la calligraphie, l'écriture du document microfilmé, ressemble fort à celle de Bougainville, si même elle ne permet d'identifier, sans doute possible, le tour de main de l'aide de camp de Montcalm. Faute d'autre moyen de comparaison, l'on pourrait s'en rapporter au fac-similé d'une lettre de Bougainville, tel que reproduit, par exemple, dans la *Collection Northcliffe* (p. 285), publication des Archives du Canada pour l'année 1927. Pierre Margry, qui n'a pas publié le document en question, a pourtant cette note dans ses *Relations et Mémoires inédits...* (Paris, 1867), 38: "Dans les mémoires qu'a laissés Bougainville... il s'en trouve plusieurs d'un intérêt tout politique, un sur la question des limites, un autre sur la possibilité de faire passer les Canadiens dans la Louisiane, dans le cas où le Canada serait perdu..." Mais sur quoi s'est appuyé le cachottier Margry?

D'autre part, et nous y revenons, il faut bien se rappeler que le mémoire de la "transmigration" ne figure point dans la liste des 27 alignés par le Chevalier de Lévis. On ne le trouve pas davantage dans la *Collection des manuscrits* du même Lévis, publiés par l'abbé H.-R. Casgrain pas plus que l'on n'y rencontre la moindre allusion. Toutes choses encore d'assez peu de signification, sans doute, s'il

14. Cité par R. de Kerallain, *La jeunesse de Bougainville et la guerre de Sept ans* (Paris, 1916), 71-72, 95.

se peut fort bien que le Chevalier n'ait pas recueilli la liste complète des mémoires de Bougainville. Au reste, des mémoires aux autorités métropolitaines, l'officier n'en a pas rédigé, dans la seule année 1759, ni non plus pendant les seuls mois de son ambassade. Nous avons vu, et nous savons, par sa correspondance, qu'il a passé son hiver de 1757 à en élaborer, et sur toute sorte de sujets¹⁵. Montcalm qui a entrepris de s'instruire "d'un pays peu connu et que l'on a, je crois, cherché à ne pas faire connaître", écrit au ministre, M. de Moras, le 11 juillet 1757: "Monsieur de Bougainville, dont vous connaissez la sagacité, travaille encore plus que moi à remplir cet objet, et nous pourrons peut-être un jour, si nous revenons jamais dans notre patrie, lui être utile et à cette colonie en déposant, dans le sein d'un ministre éclairé, des mémoires qui, vraisemblablement, n'auroient jamais vû le jour s'il n'étoit venu en place." Un peu plus loin, dans la même lettre: "Monsieur de Bougainville vous fait passer par Madame Hérault un mémoire sur cette colonie, qui n'est que l'annonce de détails plus considérables à vous faire... M. de Bougainville vous enverra aussi à la fin de la campagne un mémoire sur les limites..."¹⁶

Ferons-nous observer toutefois qu'un peu de critique interne du document qui nous occupe, nous révélerait un style généralement lourd, embarrassé, qui ne s'apparente guère à celui de Bougainville d'ordinaire correct, proche de l'élégance et surtout direct? Mais voici qui est plus grave: le mémoire contient, l'un en marge, l'autre dans le plein texte, deux notes propres à nous renseigner sur la personnalité de l'auteur. La note de la marge se lit comme suit:

N^a. J'ay été pris au Commencement des hostilités par un Vaisseau de Soixante pièces de canons, il n'avoit que quatre Cent hommes et dans le nombre il n'y avoit que Cent bons matelots. Le reste ainsy que Les Soldats étoit un ramassé de toute espèce, comme j'ay resté Vingt Cinq jours dans le Vaisseau et quelque temps avec L'escadre de Lamiral Hawk j'ay été a mesme de remarquer pareille chose sur plusieurs autres Vaisseaux.

15. René de Kerallain, *ibid.*, 61.

16. AC, C 11A, 102: 307-320.

La seconde note, celle qui est dans le texte, nous apprend sur l'auteur, cet autre détail: "J'étois à Londres au mois de janvier 1756." L'une et l'autre ou l'une ou l'autre de ces notes peuvent-elles s'appliquer à Bougainville? L'on ne voit, nulle part, dans les multiples biographies consacrées au personnage, qu'il ait jamais été capturé en mer par les Anglais. S'est-il trouvé outre-Manche au début des hostilités? Nous savons que le 8 janvier 1756, il recevait la nouvelle de son admission à la Société Royale de Londres¹⁷. S'est-il rendu en Angleterre pour prendre siège dans la Société? Rien ne permet de l'affirmer. Le 3 avril 1756 Bougainville s'embarquait pour le Canada¹⁸. Dorsenne, dans la *Vie de Bougainville*, p. 60, donne la même date.

Puis, voici une autre raison qui interdit, ce semble, d'attribuer à Bougainville le mémoire précité. L'auteur du document se donne, en effet, la paternité d'un autre mémoire sur la Louisiane. Il écrit en toutes lettres: "Après avoir exposé Les avantages de La Louisiane et ce que produit le Canada, je propose La transmigration des habitants du Canada à la Louisiane..." Or, nous le savons, Bougainville parle très avantageusement de la Louisiane. Cette colonie l'intéressait fort. Il projetait même, la guerre finie, d'aller la visiter "avant que de repasser en France". Dans son *Mémoire sur l'État de la Nouvelle-France* (1757), il dira, de la colonie du sud: "colonie encore plus dans l'enfance, pour ainsi dire que le Canada, dans un beau climat, riche par ses productions... pays qui produit de tout en abondance"¹⁹. Cependant Bougainville a-t-il jamais parlé de la Louisiane, si ce n'est en passant? L'on ne connaît de lui nul mémoire élaboré sur le sujet. Au surplus, nous l'avons dit, en sa correspondance avec Montcalm ou quelque autre de ses amis du Canada, nulle part Bougainville ne fait allusion à un projet de "transmigration" de toute la population canadienne. Mais alors, à quelle hypothèse nous arrêter? Bougainville, puisqu'il semble avoir au moins transcrit le document, se serait-il attribué le projet d'un autre? Ou, plus vraisemblablement, se serait-il fait en France le scribe

17. Maurice Thiéry, *Bougainville, soldat et marin* (Paris, 1930), 27.

18. *Ibid.*, 30.

19. RAPQ (1923—1924), 69.

de l'auteur même du mémoire ? Petit mystère que nous livrons aux érudits.

Le véritable auteur serait-ce alors un M. de Capellis, qui signe : "Le Marquis de Capellis", divers mémoires de l'époque ? Celui-ci appartient à la Marine; il y était entré fort tard, mais se disait versé dans "les intérêts du commerce maritime". M. de Machaut se l'était attaché. Le Marquis nous apprend toutes ces choses dans une lettre datée de Brest, le 11 décembre 1758 et qu'il adresse au ministre de la marine et des colonies de l'époque:²⁰ "Je suis entré fort tard dans la Marine. Mes connaissances sur les intérêts du commerce maritime, et la théorie du métier avoient engagé M. de Machaut de m'y attacher en me faisant capitaine de brulot. J'ai eu l'honneur de lui présenter plusieurs mémoires relatifs au commerce maritime et à la marine." Voilà qui permettrait d'attribuer à ce monsieur le mémoire sur la réforme ou reconstitution de la marine française, mémoire incorporé au Mémoire de la transmigration et qui en est la suite. Il y a plus. Dans un autre mémoire encore "fait à Brest le 11 décembre 1758"²¹, ce M. de Capellis nous apprend qu'il a "eu l'honneur de communiquer à M. de Machaut quelques idées sur le Mississipi". Et, cette fois, le mémoire sur la Louisiane qui précède le projet de transmigration, deviendrait explicable. Le document, sur la Louisiane, n'apparaît point dans AC, C 11A, vol. 103; mais on le trouve dans AC, Moreau St-Méry, F3, vol. 25-1 (1756—1762), 3-10). Et Moreau St-Méry l'a placé tout juste avant le projet de transmigration, comme s'il en était partie. Il n'est pas signé pas plus que les documents qui le suivent. Mais il porte la date de 1758: ce qui le situe bien au temps de Machaut; c'est au surplus une description fort objective et détaillée de la région et des postes du Mississipi, description qui ne peut être que celle d'un connaisseur. En outre, on ne peut s'empêcher de noter l'importance qu'en ce document, l'auteur accorde à Manchac. Pour lui, c'est en ce lieu, "au commencement des hautes terres", que devrait être la capitale de la Louisiane. De Manchac, "l'on peut aller à cheval jusqu'à la source de la mobile, des alibomons et même de Loyo... le gouverne-

20. AC, C 11A, 103: 665-668.

21. AC, C 11A, 103: 654-664.

ment sera plus à portée pour Recevoir des nouvelles et donner des ordres promptement dans tous les Postes de ce vaste Païs". Or, dans le mémoire de la Transmigration, c'est bien vers Manchac, n'est-il pas vrai, où l'on aura préparé "un plan de ville, avec garnison et magasins", que devront être dirigés les émigrants du deuxième groupe de la dernière année, c'est-à-dire "tous les principaux qui n'auront pas voulu partir avec les premières transmigrations ainsi que des religieux et religieuses".

A ces présomptions, en faveur de M. de Capellis s'en pourraient ajouter quelques autres. Par exemple, son jugement sévère sur le Canada. Si l'on compare les mémoires de Capellis du 11 décembre 1758, à ceux que l'on trouve incorporés au mémoire sur la transmigration, impossible de ne point noter, entre ces diverses pièces, d'étranges parentés. Même application à déprécier le Canada, à le représenter comme un pays pauvre, un immense désert que la France ne pourra jamais peupler, mais qui lui coûte des sommes effroyables; même insistance à préférer à la colonie canadienne, les îles à sucre, Saint-Domingue en particulier, et Terre-Neuve, l'île à morue; et cette même pensée, entre autres, que "la force des princes" ne réside pas dans "le sol d'un païs", mais dans "le nombre de leurs sujets". "La perte du Canada en Luy mesme n'est rien pour la France, peut-on lire dans le mémoire de la Transmigration, mais celle de Ses habitants est inestimable..."

Sans doute, ne saurait-on attribuer la plupart de ces idées au seul M. de Capellis. Elles courent alors les bureaux à Versailles. D'ailleurs, dans l'hypothèse où le mémoire de la Transmigration qui est du 27 décembre 1758, aurait pour auteur le M. de Capellis des deux mémoires cités plus haut et datés de Brest, le 11 décembre de la même année, on pourrait toutefois se demander, par quel hasard, le même homme, à si peu de jours de distance, aurait proposé des solutions aussi différentes. Dans ses mémoires de Brest, M. de Capellis propose tout au plus de céder aux Anglais la rive sud du Saint-Laurent. Le Saint-Laurent ferait la séparation entre les deux puissances coloniales. En retour la France tâcherait d'obtenir de l'Angleterre l'île de Terre-Neuve, Minorque, Port Mahon et Gibraltar, quitte à échanger ces deux dernières places, avec l'Espagne, pour la partie espagnole de Saint-Domingue. Mais voici que, dans le mémoire de la Transmigration, le même personnage proposerait

l'abandon total du Canada. Il y aurait aussi lieu de se demander comment l'auteur de ces premiers mémoires qui, le 11 décembre 1758, s'embarquait sur le *Deffenseur*, vaisseau d'une escadre en partance, aurait pu faire remettre au ministre d'autres mémoires datés du 27 du même mois? Enfin il resterait à s'assurer que M. de Capellis aurait bel et bien été capturé en mer, au début des hostilités, qu'il aurait navigué avec l'escadre de l'amiral Hawke, et qu'il se serait trouvé à Londres en janvier 1756.

Risquerons-nous une dernière hypothèse? L'auteur de la Transmigration, serait-ce François-Pierre de Vaudreuil, celui qu'on appelait communément M. de Rigaud? M. de Rigaud fut capturé par les Anglais en 1755, alors que le convoi qui l'amenait au Canada avec son frère le gouverneur, fut attaqué par l'escadre de l'amiral Boscawen. M. de Rigaud fut pris sur l'*Alcide*.²² Le 24 juillet 1755, le gouverneur Vaudreuil écrivait au ministre: "Voilà mon frère Rigaud au pouvoir des Anglais, il semblait, Monseigneur, que je pressentais son malheur, lorsque j'avois l'honneur de vous supplier d'ordonner son passage dans le même vaisseau que moy..."²³ Quand M. de Rigaud revint-il au Canada? Était-il à Londres en janvier 1756? Il appert qu'aussi tard que février 1756, des officiers français pris sur l'*Alcide*, attendaient encore en Angleterre leur libération²⁴. Cependant, selon Pierre-Georges Roy, M. de Rigaud se serait bientôt échappé des mains des Anglais. Il passait en France et le 4 mai 1756 débarquait à Québec²⁵. Le 12 juin 1756 le gouverneur annonce au ministre le retour de son frère. "Aussy, Monseigneur, ne fus-je pas peu surpris et pénétré de joye, le voyant arriver à Montréal."²⁶

On objectera contre M. de Rigaud, la note marginale où il se serait proposé lui-même, non sans un grain d'éloge, pour diriger la première transmigration: celle de la rive droite du fleuve, et où il va jusqu'à poser sa candidature au poste de "gouverneur général

22. AC, C 11A, 101: 42.

23. AC, Coll. Moreau St-Méry, Canada, 12, (1650-1756): 106.

24. AC, Ministère de la Guerre, Corr. volume 3417, Pt, I, Pièces 20, 22

25. P.-G. Roy, *La Famille de Vaudreuil* (Lévis, 1938), 152.

26. AC, C 11A, 101: 39.

de tout le cours de L'ohyo'. On pourrait objecter également l'éloge que M. de Rigaud se serait permis de son frère le gouverneur qui "a commandé plusieurs années à la Louisiane... adoré des Canadiens et des Sauvages", et "qui leur fera faire l'impossible". Objections, chacun le reconnaît, de peu de consistance. D'autres ont portée plus sérieuse. En cette série de mémoires émanés du même auteur, comment attribuer à l'un de ces Vaudreuil, dont le patriotisme nous est connu, le jugement sévère porté contre le Canada? On pourrait encore faire remarquer qu'en 1758, l'année de la victoire de Carillon, la situation restait critique au Canada. Elle n'invitait nullement aux solutions désespérées. Au surplus, au courant comme il l'était de la géographie de l'Amérique du Nord et des points capitaux où se portait le conflit anglo-français, un Vaudreuil pouvait-il se faire illusion sur le sort précaire de la Louisiane et par conséquent se prêter à un projet aussi illusoire que celui de la transmigration? Enfin les Vaudreuil étaient bien nantis en leur pays, tout spécialement M. de Rigaud. Il possédait conjointement avec son frère, le gouverneur général, la seigneurie de Rigaud; il en possédait une autre, en son nom propre sur la Chaudière et une troisième sur la rivière Maska²⁷. Comment un si grand propriétaire se serait-il si facilement déraciné de ses terres et de son pays de naissance pour un avenir problématique en Louisiane?

* * *

La question d'auteur pour le moment écartée, étudions plutôt le contenu du document. Quel est-il ce projet de "transmigration"? Sous quelle forme ou modalité l'a-t-on conçu? Quelle en devait être l'exécution?

L'auteur ne se fait pas illusion sur le caractère extraordinaire, pour ne pas dire extravagant, de son projet: "Comme on y trouvera bien des difficultés apparentes, avoue-t-il, je vais partir de celles qu'on pourrait objecter et y répondre article par article." Le mémoire est donc fait d'une série d'objections accompagnées de réponses. Les objections sont reportées en marge. Je résume les unes et les autres.

27. *Pièces et documents relatifs à la tenure seigneuriale*, 157, 180, 212.

Le Canada est le boulevard de la Louisiane; les Canadiens ne pourront manquer de se cramponner vigoureusement en leur pays. L'écrasante supériorité de l'adversaire les forcera quand même à céder. Même en cas de résistance victorieuse, la France reste impuissante à peupler à la fois le Canada et la Louisiane. En ce cas, pourquoi ne pas préférer à un pays pauvre et très coûteux à la France, un pays riche, productif, à la fois pour ses habitants et pour la métropole? Aucune objection ne déconcerte l'auteur du mémoire, ni celles de la Compagnie de fourrure, ni celles des propriétaires des postes, obligés de sacrifier leurs privilèges, ni les "hauts cris" des seigneurs, des possesseurs de pêcheries, de maisons ou établissements dans les villes, ni les oppositions possibles de l'évêque, des chanoines, des communautés religieuses d'hommes ou de femmes, dépouillés de leurs domaines, contraints à tout abandonner. L'auteur a réponse à tout. Les commerçants de pelleteries pourraient être indemnisés. Quant aux autres, seraient-ils moins à plaindre "si Les anglois s'emparoiert de tout comme il y a apparence", comme ils ont fait à Saint-Christophe, aux îles Royale et Saint-Jean? Puis, n'y a-t-il point possibilité d'accorder aux émigrants "le triple à la Louisiane pour ce qu'ils auraient abandonné au Canada"? Les Jésuites trouveraient des leurs et bien établis aux Illinois, à la Nouvelle-Orléans. De même les Ursulines. Les Récollets y vivraient comme ailleurs de charité. Les missionnaires ont déjà des établissements sur le Mississipi. Il serait facile d'y établir les Sœurs de la Congrégation. Au reste, le roi pourrait réserver, pendant quelques années, des revenus d'abbayes à l'évêque et aux chanoines.

Comme l'on voit le tout s'arrange le plus simplement du monde. L'auteur se flatte même qu'une fois les premières répugnances surmontées, plusieurs chefs de famille, habitants, seigneurs, religieux, prendront les devants et s'en iront se choisir des terres; quelques-uns mêmes l'auraient déjà fait. En dépit de tout, et nous l'avons déjà noté, l'auteur ne se fait pourtant pas illusion. Il écrit encore en marge, et c'est une autre de ses objections: "La transmigration sera difficile." Puis, viennent à leur tour les modalités selon lesquelles il faudra procéder. Trois ans seront employés à la migration qui se fera en trois parties. Le premier groupe à se mettre en branle se composera des habitants de la rive sud du fleuve Saint-Laurent. Rassemblés à Montréal, ils remonteront la rive droite du fleuve,

des lacs Ontario et Erié, pour aller s'établir le long de la rivière Chiningué, depuis le "fort aux Bœufs jusqu'à L'ohyo et Le fort duquesne". Il importera de confier la conduite de cette transmigration et des deux autres par terre à "un homme du pays, intelligent, connu, aimé des habitants et des sauvages". L'auteur propose Rigaud de Vaudreuil, frère du général et Canadien, "très propre à cela". Pour récompenser Rigaud, il pourrait être opportun de le constituer "gouverneur général de tout Le Cours de L'ohyo". On aura soin d'organiser "des dépôts de subsistance de distance en distance", le long de la route. La seconde année sera employée à la deuxième transmigration. Celle-ci, composée apparemment des habitants de la rive nord du fleuve, descendra l'Ohio et ira s'établir "entre Cette rivière et Celle de ouabache". Au confluent de ces rivières, l'édification d'une ville s'imposera qu'on fortifiera par la suite. Au fort Vincennes résidera d'ailleurs le gouverneur général de "La partie de L'ohyo".

La 30 transmigration aura à se partager en deux. Une partie s'en ira par terre, l'autre par mer. La première, formée des "gens Les moins faits à la fatigue", descendra l'Ohio jusqu'à son embouchure, pour là, y bâtir une autre ville. Rien à craindre pour ces émigrants de faible résistance physique. Le climat de ces régions est tempéré; puis toutes sortes de secours leur pourront venir des Illinois. Le deuxième groupe de cette 30 transmigration, composé celui-ci de "tous Les principaux qui n'auront pas voulu partir avec Les premières transmigrations ainsy que des religieux et religieuses", s'en ira par mer jusqu'à La Nouvelle orleans et de Là à Manchac (Bayou Iberville)²⁸. Dès la première transmigration, cet établissement aura été préparé "d'après un plan de ville, avec garnison et magasins". Enfin et dernière précaution à prendre: mettre au courant de tout le gouverneur général du Canada, M. de Vaudreuil. Ce dernier devrait facilement gagner au projet les principaux habitants; il lui suffira de leur représenter l'inutile espoir de secours du côté de la France, puis l'opportun avantage d'aller s'établir dans un pays plus riche, plus agréable. Vaudreuil ' a commandé plusieurs années

28. Alcée Fortier, *A History of Louisiana* (Paris, 1904), K: 38.

à la Louisiane, il est adoré des Canadiens et des Sauvages, il leur fera faire l'impossible..."

* * *

Et, demandera-t-on, les raisons ou motifs suprêmes de ce projet si audacieux? N'y voyons rien d'une mesure préventive, rien d'une intention de parer, par exemple, à quelque cruel "dérangement" de population, tel que celui du malheureux peuple acadien. Calamité récente qui ne datait que de trois ans et dont le gouverneur de Vaudreuil ne laissera pas d'appréhender une répétition en 1760. A la dernière heure, pour s'excuser de sa résistance à l'entêtement belliqueux du chevalier de Lévis, on sait quel motif il invoquera. Il n'avait pas voulu, écrira-t-il au ministre, "faire supporter au peu de colons qui seraient restés, une transmigration plus dure pour la plupart que la mort même et qui aurait mis le roi dans l'impossibilité de s'assurer à un traité de ce pays tout dévasté et qu'il aurait fallu repeupler de nouveau."²⁹ Ce que souhaite l'auteur du mémoire, c'est d'abord conserver à la France une population de grand prix. "La perte du Canada en Luy mesme n'est rien pour La France mais celle de ses habitants est inestimable." Ce qu'il veut, en second lieu, c'est accroître le commerce et les richesses de la France. "Ce n'est point L'étendue des terres qui fait La puissance d'un royaume, c'est Leur fécondité, Le nombre des sujets... Les Cinquante mil Canadiens transplantés dans un climat aussi doux et quasy sain que celui de La Louisiane y peupleront extremement. La terre fournira presque sans culture. Les choses nécessaires à La Vie..." Sur ce, l'auteur du mémoire préconisait la formation d'une marine "qui ôteroit aux anglois La Superiorité qu'ils ont dans ces mers"; il voulait protéger Saint-Domingue, faire avec cette île un commerce considérable, concurrencer le commerce interlope de la Jamaïque dans le golfe du Mexique.

* * *

Quel jugement porter sur ce projet de transmigration? Projet passablement chimérique, pour l'époque, que la translation d'un

29. Cité par P.-G. Roy, *La Famille de Vaudreuil* (Lévis, 1938), 135.

peuple de 50 à 60,000 âmes, qui n'aurait pas qu'à lever des tentes de nomades ou de pasteurs, mais qu'on savait peuple sédentaire, enraciné depuis un siècle, attaché à son sol, par toutes ses racines historiques, culturelles, religieuses, par tous les liens de la propriété et du sentiment. Aurions-nous tout simplement affaire à un plan de rêveur que, du reste, à Versailles, on aurait écarté d'un revers de la main? Schöne, on l'a vu, prétend bien qu'à la cour, on traita lestement le projet. Schöne se trompe. Le plan de transmigration fut envoyé par l'un des ministres du temps — Berryer, semble-t-il — pour examen à Étienne de Silhouette, hier contrôleur général et ministre d'État. Silhouette en accusa réception dans une lettre du 8 février 1759 où il disait entre autres choses: "J'ai lû avec attention les deux mémoires sur lesquels vous me prescrivés de vous marquer mon sentiment. Le premier traite de la nature de la Louisiane et du Canada. Le second suppose l'abandon de cette dernière Colonie, propose la transmigration des Canadiens à la Louisiane et en discute les objections." Et l'ancien ministre continuait: "Pour éclaircir une matière aussi importante, satisfaire à vos ordres, j'ai fait un premier mémoire sur la question préalable, s'il convient ou non d'abandonner la colonie... j'ai cru ne devoir pas me borner à la question générale concernant l'abandon ou le soutien du Canada. J'ai fait un second mémoire pour remettre sous les yeux le détail sommaire du projet de la transmigration des Canadiens à la Louisiane et pour en discuter les motifs."³⁰ Malheureusement toutes nos recherches n'ont pu nous faire retracer ce second mémoire de Silhouette qui nous aurait peut-être permis de retracer l'auteur des deux documents et particulièrement du dernier. La correspondance du temps ne laisse pas de garder quelques autres traces du projet de "transmigration" d'où il semblerait que les rêveurs auraient pu être plus d'un. Ainsi l'abbé Jean-Baptiste Des Enclaves,³¹ sulpicien, arrivé au Canada en 1728, passé en Acadie en 1737, présent à la dispersion des Acadiens de 1755, fait prisonnier, retenu deux ans en captivité dans le Massachussetts, et qui finit par rentrer en France, écrit, de Honfleur, au ministre, le 8 mars 1759: "...si autre-

30. AC, C 11A, 104: 591.

31. Voir Henri Gauthier, p.s.s. *Sulpitiana* (Montréal, 1926), 195.

fois on avait pensé à abandonner le Canada, parce qu'il couloit plus qu'il ne valoit et qu'il n'y avoit que la vue du salut des sauvages qu'on gagnait à dieu qui fut un motif pour le conserver; si une fois le Canada étoit pris, ce motif cessant, on pourroit bien s'en passer tout à fait et s'attacher au Mississipi en le peuplant des habitants de tous ces lieux qu'on auroit transporté..."³²

Indéniablement la Louisiane comme on dirait aujourd'hui, a bonne presse. Voltaire qui aurait voulu que le "Canada" fût au fond de la mer glaciale, même avec les Révérends Pères Jésuites de Québec", s'était constitué en quelque sorte le publiciste de la Louisiane et se refusait à en consentir l'abandon. Fait singulier, vers les années 1730—1740, ce sont les deux colonies des extrémités de la Nouvelle-France, la Louisiane et l'Île Royale, qui paraissent obtenir les privautés de la Cour. On sait les sommes énormes dépensées à Louisbourg. Pour débarrasser la Louisiane des Chérakis et des Chicachas, on s'efforcera de coaliser toutes les forces indiennes de la Nouvelle-France. En 1737, en 1739, par exemple, on dépêchera à la colonie du Mississipi, des secours en hommes et en matériel de guerre qu'on ne cesse de marchander au Canada³³. Depuis les jours d'Iberville, la colonie lointaine exerce, sur l'esprit des jeunes Canadiens, une prestigieuse attirance. En 1731 Beauharnois envoie à la cour une liste de 12 jeunes gens de famille, parmi lesquels il y a deux La Corne, un Contrecoeur, deux Villeray, deux Langy, un Niverville, un d'Aillebout des Musseaux, qui tous sollicitent de l'emploi à la Louisiane³⁴. Néanmoins quelle entreprise herculéenne ce pouvait être que d'acheminer vers des points aussi éloignés que le pays de l'Ohio et les bouches du Mississipi, une population de 65,000 âmes: déplacement de population à coup sûr le plus considérable qu'on aurait vu à l'époque. En 1760, un petit convoi conduit par l'abbé François Picquet, le missionnaire de la Présentation, dont la tête

32. AC, C'A, 95: 113-119. Notons ici que cet abbé Des Enclaves soutient alors imperturbablement que "port Maon... vaut plus à la France que toute lamerique du nord."

33. Voir. R. de Kérallain, *op. cit.*, 12-121. — AC, Ordres du roi, Série B-65: 548-553; *Ibid.*, 68: 187.

34. AC, C 11A, 54: 240.

avait été mise à prix, opéra cette retraite. Picquet avait espéré emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon des troupes de Lévis. Il en fut empêché par la capitulation qui stipula le transport en France des troupes, fonctionnaires et officiers. Picquet se mit en route, accompagné seulement de vingt-cinq Français et de deux petits détachements de sauvages. Le 8 septembre, le jour même de la capitulation finale, il quittait Montréal pour s'enfuir par l'Outaouais, le lac Huron, le pays des Outagamis, la rivière des Illinois. Picquet et sa suite n'arrivèrent à la Nouvelle-Orléans, à ce qu'il semble, qu'au mois de juillet 1761. "N'y a-t-il pas quelque chose d'épique, écrit le plus récent biographe de l'abbé, André Chagny, dans cet exode du missionnaire bressan, par un chemin dont la longueur et la difficulté effraient l'imagination?... Randonnée formidable d'un millier de lieues et telle que pouvait seul l'accomplir, dans les circonstances présentes, l'entreprenant et infatigable créateur de la Présentation."³⁵

Qui n'aperçoit, du reste, ce qu'impliquait de conjectural un recommencement de la Nouvelle-France sur l'axe du Mississipi? Il ne pouvait être question de s'esquiver, comme on y avait songé, pour l'armée, vingt-quatre heures avant d'avoir arboré le drapeau blanc. La transmigration ne pouvait s'accomplir que du consentement du principal intéressé: l'habitant du Saint-Laurent. Or, croit-on que cet homme, installé sur son coin de terre depuis deux et même trois générations, se fût facilement arraché à sa maison, à sa propriété, à son église, à son cimetière, à tout l'horizon familial, à tout ce qui était devenu pour lui, cette chose irremplaçable qui s'appelle la patrie? La transmigration ne pouvait s'accomplir également que du consentement du vainqueur et, par stipulation expresse de la capitulation ou du traité de paix. D'ailleurs, l'auteur du projet ne s'y était point trompé. Ces "habitants inestimables" de la vallée laurentienne, a-t-il nettement affirmé, "on ne peut les conserver que par un traité". Et, à ce propos, lors de l'élaboration du traité de Paris, nourrissaient-ils quelque pensée en rapport avec cette "transmigration", les plénipotentiaires français qui y faisaient

35. André Chagny, Un défenseur de la "Nouvelle-France", *François Picquet, "Le Canadien"* (1708—1781), (Montréal-Paris-Lyon, 1913), 583—591.

inscrire, pour "les Habitans François ou autres, qui auroient été Sujets du Roy Très Chretien en Canada", la faculté de "se retirer en toute Sureté & Liberté, où bon leur semblera... et transporter leurs Effets, ainsi que leurs Personnes, sans être gênés dans leur Emigration, sous quelque prétexte que ce puisse être..." Et ce, dans l'"Espace de dix huit Mois, à compter du jour de l'Echange des Ratifications du présent Traité"? Et serait-ce également, par quelque soupçon ou crainte de cette transmigration en Louisiane, qu'à Londres et ici au Canada, les premiers administrateurs anglais s'inquiétèrent d'un exode possible de la population canadienne?

Mais même autorisé par le traité, croit-on que le vainqueur et surtout les colonies anglo-américaines eussent laissé faire un exode massif vers la Louisiane? Installée sur le Mississipi, et jusqu'aux abords des lacs, en possession même des lacs, et fortifiée par cet apport considérable de population, la Nouvelle Louisiane pouvait-elle ne pas devenir un concurrent presque invincible dans la traite des fourrures? Installée dans la région de l'Ohio, de l'Ouabache, là encore, jusqu'à quel point n'eût-elle pas avivé les convoitises de la Virginie, de la Georgie, des Carolines, pour des territoires où les colons américains n'avaient cessé de s'infiltrer et que, par leurs chartes, au surplus, ils considéraient comme étant leurs, le terrain naturel de leur future expansion? Prétentions qu'ils soutiennent avec âpreté, on le sait, et contre les possessions espagnoles et contre les françaises. Puis, en définitive, la nouvelle Louisiane serait-elle plus viable que ne l'avait été le Canada? En quoi eût-elle changé la disproportion des forces anglaises et françaises en Amérique du Nord? Déchue pour jamais de l'empire des mers, la France se fût-elle trouvée plus en mesure de soutenir ses dernières possessions aux bouches du Mississipi qu'elle n'avait pu le faire sur le Saint-Laurent? Un mémoire de 1739, mémoire fort bien fait, "sur les Colonies Françaises et Angloises de l'Amérique septentrionale", nous montre déjà les navires de guerre anglais en train ou en puissance de bloquer complètement la navigation dans le golfe du Mexique³⁶. Dès 1756, Leduchat, capitaine au Régiment de Languedoc, et qui écrit du Camp de Carillon, émet cette opinion évidemment répandue dans

36. AC, C 11A, 72: 137-229.

les cercles militaires: "La France ne sauroient Longtems conserver la Louisiane sans le Canada. Cette colonie est ouverte de tous côtés et sans fortifications. Elle est la plus éloignée et la moins à portée en tems de Guerre de recevoir des secours d'Europe."³⁷

Dans son *Mémoire* sur le Canada, mémoire dont il a été question plus haut et qui est de février 1759, Étienne de Silhouette prévoit en assez bon prophète jusqu'où pourraient aller les convoitises anglaises: "Les Anglais une fois maîtres du Canada prendront nécessairement la Louisiane, les Isles, parce que n'étant plus inquiétés par les habitans du Canada, ils porteront toutes leurs forces du côté des isles qui sont pour la France un objet important. On doit s'assurer que par la même raison les Anglais enlèveront bientôt à l'Espagne le Nouveau Mexique et le Portugal pourrait bien s'en ressentir."³⁸ Le gouverneur Vaudreuil n'a pas les yeux moins clairs. Le 30 mars 1759, il constate que les Sauvages du Mississipi, faute de trouver leurs besoins chez les Français de la Louisiane, "commencent à aller traiter chez les Anglois". Sur quoi M. de Kerlérec écrit à Vaudreuil qu'il appréhende "une révolution bien facheuse de la part des nations sauvages"³⁹. L'année suivante, les craintes de Vaudreuil se font plus vives. Il a recommandé à M. Macarty, commandant au fort de Chartres, de bien se tenir sur ses gardes. Puis, le 24 juin 1760, il écrit au ministre: "Je ne serois pas surpris quand les Anglois feroient quelques mouvemens sur cette partie car suivant les gazettes angloises il est question d'un puissant armement contre la Louisiane, et suivant les lettres interceptées le général Monkton s'est porté sur la Belle Rivière."⁴⁰

En vérité, pendant les trente-cinq années de paix qui vont du traité d'Utrecht à celui d'Aix-la-Chapelle, la France avait perdu sa dernière chance de rester en Amérique et d'y fonder quelque chose de viable et de grand. En 1760, rien ne pouvait plus empêcher les lois d'airain de l'histoire de suivre leur cours, en Louisiane aussi bien qu'au Canada.

Lionel GROULX, prêtre

37. AC, Ministère de la guerre, Arch. du Comité Technique du Génie, Article 14, 82-

38- AC, C 11A, 104-2: 604.

39. AC, C 11A, 104-1: 57-60.

40. AC, C 11A, 105: 189-192.